



Municipalité de Rivière-Beaudette

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de résolution suivant :

- Règlement 2023-05 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Le 7 août 2023 à 16h00 aura lieu une assemblée publique de consultation, à la salle du conseil municipal située au 663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette (Québec), J0P1R0. Le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le contenu du projet de résolution ainsi que les conséquences de leur adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets de règlements.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 juin 2023 le conseil a adopté le premier projet de résolution No 2023-06-114 dans le but de :

- Permettre des ententes entre les promoteurs et la municipalité
- Obliger les promoteurs d'assumer la totalité des frais d'un projet
- Encadrer adéquatement les travaux dans la municipalité
- Obtenir les garantis nécessaire à la réalisation de projet
- Assurer une surveillance et un contrôle de la qualité des travaux

Le premier projet de règlement peut être consulté au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette (Québec), J0P1R0. Durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Avis public donné à Rivière-Beaudette, ce 11^{ième} jour du mois de juillet 2023

Natasha Pagé
Directrice générale